

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 13 MAI 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

Annule et remplace la décision n° 2024_05_261 en raison d'une erreur de montant

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée le 24 octobre 2023 pour la construction d'un gymnase multi-sports au quartier de Fontreyne pour le lot 2 : Structure béton faisant suite à une consultation antérieure infructueuse ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie en séance du 23 avril 2024 ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de FESTA (05500 SAINT-BONNET EN CHAMPSAUR) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la construction d'un gymnase multi-sports au quartier de Fontreyne pour le lot 2 : structure béton avec la société : FESTA (05500 SAINT-BONNET EN CHAMPSAUR).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 559 981,20 € HT ainsi que la PSE02a pour un montant de 13 571,26 € HT, la PSE02b pour un montant de 19 790,32 € HT et la PSE02c pour un montant de -44 593,38 € HT soit un montant total de **548 749,40 € HT**.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

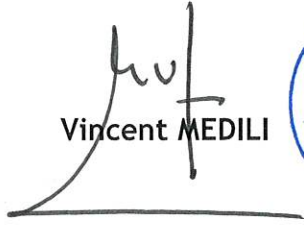
Le marché est conclu pour une durée de 13 mois, à compter de la date fixée par ordre de service.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services techniques et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 13 MAI 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 16.05.2024
Publié ou notifié le : 16.05.2024.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_05_276
Objet :	MAPA - marché à procédure adaptée pour la construction d'un gymnase multi-sports au quartier de Fontreynne pour le lot 2 : structure béton avec la société : FESTA (05500 SAINT-BONNET EN
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240513-D2024_05_276-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240513-D2024_05_276-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14657.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240513-D2024_05_276-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 mai 2024 à 11h49min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 mai 2024 à 11h49min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 mai 2024 à 11h49min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 mai 2024 à 11h50min06s	Reçu par le MI le 2024-05-16

